

**Le CPQ et l'Ordre des ADMA s'associent
pour faire rayonner leur mission et leurs membres**

Montréal, le 19 janvier 2016 – Le CPQ (Conseil du patronat du Québec) et l'Ordre des administrateurs agréés du Québec (Ordre des ADMA) s'associent, dans le cadre d'un partenariat, pour faire rayonner leurs missions complémentaires et promouvoir l'implication de leurs membres dans le milieu des affaires au Québec.

« Nous avons naturellement décidé de nous associer car la prospérité du Québec dépend, aussi, de la qualité de ses dirigeants et gestionnaires », déclare monsieur Yves-Thomas Dorval, président-directeur général du CPQ, « Dans un contexte de concurrence mondiale accrue, le CPQ vise à faire en sorte que ses membres puissent disposer des meilleures conditions possibles – notamment en matière de capital humain - pour prospérer de façon durable au Québec. Afin qu'ils contribuent de façon proactive et dynamique au développement des sociétés et des organisations, l'Ordre des ADMA, pour sa part, assure le respect de normes et de standards professionnels qui favorisent la recherche de l'excellence. »

« Le titre d'administrateur agréé constitue un titre distinctif dans le domaine de la gestion », rappelle Jacques Grisé, président de l'Ordre des ADMA, « Nos formations en gouvernance, ressources humaines, gestion et prévention des risques, notamment, sauront répondre à un besoin, pour les gestionnaires des organisations membres du CPQ, de se voir reconnaître l'excellence de leur compétences et leur souci de les développer pour demeurer compétitifs tout au long de leur carrière ».

Avec ce partenariat, les deux organismes pourront aussi accroître la visibilité de leurs membres et enrichir leurs réseaux d'affaires. « De par son vaste réseau de dirigeants d'entreprises et d'associations sectorielles, et parce qu'il représente plus de 70 000 employeurs de toutes tailles, le CPQ est un excellent vecteur pour diffuser les principes de saine gestion », indique enfin Jacques Grisé, président de l'Ordre des ADMA.

- 30 -

Source :

Benjamin Laplatte
Directeur principal
Affaires publiques et développement corporatif
blaplatte@cpq.qc.ca
Cell. : 438 886-9804

Florence Lagouarde
Coordonnatrice – Communications
flagouarde@adma.qc.ca
Tél : 514-499-0880, 229



À propos du CPQ

Regroupant la majorité des associations sectorielles et des plus grands employeurs au Québec, ce qui en fait la seule confédération patronale depuis presque 50 ans, le CPQ représente directement et indirectement plus de 70 000 employeurs de toutes tailles, tant du secteur privé que parapublic.

À propos de l'Ordre des ADMA

Depuis plus de 60 ans, l'Ordre des administrateurs agréés du Québec assure la protection du public en garantissant le respect des normes et des standards professionnels en administration et favorise auprès des professionnels de l'administration, l'innovation et l'atteinte d'un niveau de compétence supérieur pour qu'ils contribuent de façon proactive et dynamique au développement des sociétés et des organisations. L'Ordre des ADMA est le seul regroupement d'administrateurs reconnu par le Code des professions du Québec.